

Monsieur Carlo DI ANTONIO  
Ministre du Bien-être animal  
Chaussée de Louvain 2  
5000 NAMUR

Monsieur le Ministre,

En tant qu'ami(e) des animaux, je me permets de vous écrire pour vous demander d'interdire l'ouverture et/ou l'agrandissement de tout élevage de poules en cage en Wallonie.

En effet, des émissions télévisées, des reportages en caméra cachée diffusés sur internet, les témoignages d'associations qui organisent le sauvetage de poules pondeuses afin de leur éviter l'abattoir, m'ont fait connaître le sort de ces malheureux animaux.

Enfermées par dix dans de petites cages, à l'abri des regards, dans des bâtiments où le jour ne pénètre jamais, ces poules pondeuses ont une vie aussi courte que misérable. Sans liberté de mouvements, entassées les unes sur les autres, elles n'ont d'autre horizon qu'un petit couloir faiblement éclairé, entre deux rangées de cages (les cages supérieures sont tellement hautes que les cadavres qui s'y trouvent ne sont pas toujours remarqués par le fermier et ils se décomposent au milieu des survivantes). Ces poules débecquées, immobilisées dans les cages, connaissent un affaiblissement des os et même des fractures.

Au terme de cette vie de misère, quand l'heure est venue d'aller à l'abattoir, des équipes vident très rapidement les cages en attrapant dans chaque main 4 à 5 oiseaux suspendus la tête en bas. Ces poules, malmenées, souffrent de luxations de la hanche, ont parfois la tête coincée dans le couvercle des cageots ou meurent étouffées sous leurs compagnes d'infortune.

Après le passage des équipes de transport vers l'abattoir, certaines poules épuisées par les pontes, le cloaque sorti, agonisent sur le sol ; d'autres ont les membres cassés et ne savent plus se mouvoir.

C'est cela l'horreur ordinaire des élevages de poules en cages. Il faut que cela s'arrête, Monsieur le Ministre !

Je vous demande donc d'agir de toute urgence en interdisant, non seulement, tout nouvel élevage de poules en cage en Wallonie mais également, tout agrandissement d'élevages existants.

Le bien-être animal ne doit pas être un vain mot. A toutes les étapes de leur vie (élevage, transport, abattage), les poules pondeuses ont le droit d'être bien traitées.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations respectueuses.

Nom, prénom :

Adresse :

Signature :